

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2017 B 00992

Numéro SIREN : 432 584 142

Nom ou dénomination : HERMITAGE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2020 sous le numéro de dépôt 7619

HERMITAGE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 28.498.000 €
Siège social : 3 Rue de Dublin - 67300 SCHILTIGHEIM
RCS STRASBOURG N° 432 584 142

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 JANVIER 2020

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2019

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique constate l'existence d'un bénéfice d'UN MILLION DEUX CENT VINGT-QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1.224.482) Euros, qu'il décide d'affecter comme suit :

Origine :

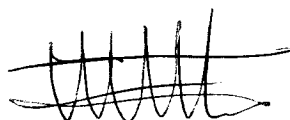
- Bénéfice de l'exercice	1.224.482 €
- Réserve légale	20.000 €
- Réserve statutaire ou contractuelle	0 €
- Autres réserves	200.000 €
- Report à nouveau	- 1.020.795 €
TOTAL	423.687 €

Affectation :

- Dividendes	0 €
- Réserve légale	20.000 €
- Réserve statutaire ou contractuelle	0 €
- Autres réserves	200.000 €
- Report à nouveau	203.687 €
TOTAL	423.687 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Extrait certifié conforme
Le Président
La société H4
Représentée par Monsieur Franck VIALLET



CABINET GROSS-HUGEL SA

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Colmar
53, Rue du Général Offenstein
67100 STRASBOURG

M. NICANOR RICOTE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
36, Rue Jean Jullien-Davin
26000 VALENCE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

**HERMITAGE FRANCE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 28 498 000 euros
3 Rue de Dublin**

**67300 SCHILTIGHEIM
RCS STRASBOURG B 432 584 142**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hermitage France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point relatif aux covenants bancaires exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Emprunts » de l'Annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2019 s'établit à 57 713 500 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participation, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses retenues, les méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne respectent pas le formalisme imposé par la réglementation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la d'exploitation continuité et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 13 Janvier 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet GROSS HUGEL

Jean-Jacques HELLÉ

Nicanor RICOTE

Nicanor RICOTE

CABINET GROSS-HUGEL SA

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Colmar
53, Rue du Général Offenstein
67100 STRASBOURG

M. NICANOR RICOTE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
36, Rue Jean Jullien-Davin
26000 VALENCE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**HERMITAGE FRANCE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 28 498 000 euros
3 Rue de Dublin**

**67300 SCHILTIGHEIM
RCS STRASBOURG B 432 584 142**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 Septembre 2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Hermitage France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point relatif aux covenants bancaires exposé dans la note « Dettes financières » de l'Annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

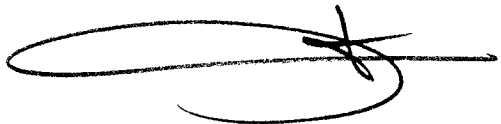
Fait à STRASBOURG, le 13 Janvier 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet GROSS HUGEL


Jean-Jacques HELLÉ

Nicanor RICOTE


Nicanor RICOTE

Actif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

ARMITAGE FRANCE

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	3 635		3 635	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 635		3 635	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	57 713 500		57 713 500	57 713 500
Créances rattachées à des participations	73 491		73 491	706 042
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250 210		250 210	250 210
TOTAL immobilisations financières :	58 037 201		58 037 201	58 669 752
ACTIF IMMOBILISÉ	58 040 836		58 040 836	58 669 752
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	550 870		550 870	873 826
Autres créances	1 917 561		1 917 561	2 147 585
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 468 430		2 468 430	3 021 411
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	394 826		394 826	52 171
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	394 826		394 826	52 171
ACTIF CIRCULANT	2 863 257		2 863 257	3 073 582
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

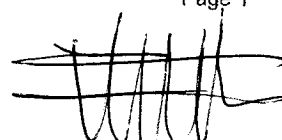
60 904 093

60 904 093

61 743 334

Franck VIALLET
Président

Page 1



fr

Bilan Passif

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	28 498 000	28 498 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	20 000	20 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	200 000	200 000
Report à nouveau	(1 020 795)	(2 145 583)
Résultat de l'exercice	1 224 482	1 124 788
TOTAL situation nette :	28 921 687	27 697 205
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	54 725	34 825
CAPITAUX PROPRES	28 976 412	27 732 030
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	25 382 552	27 668 267
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 547 758	3 220 076
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	28 930 310	30 888 343
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 919 150	1 872 841
Dettes fiscales et sociales	342 302	572 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	735 918	678 076
TOTAL dettes diverses :	2 997 370	3 122 961
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	31 927 680	34 011 304
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	60 904 093	61 743 334

Compte de Résultat (Première Partie)

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 848 002		1 848 002	1 244 345
Chiffres d'affaires nets	1 848 002		1 848 002	1 244 345
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			61	1 462
Autres produits			269	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 848 332	1 245 809
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 182 671	1 913 773
TOTAL charges externes :			2 182 671	1 913 773
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			14 322	14 541
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 266 903	971 309
Charges sociales			388 320	303 808
TOTAL charges de personnel :			1 655 224	1 275 117
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 005	66
CHARGES D'EXPLOITATION			3 872 222	3 203 497
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(2 023 889)	(1 957 688)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 023 889)	(1 957 689)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 900 776	2 700 315
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 900 776	2 700 315
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	658 978	707 788
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	658 978	707 788
RÉSULTAT FINANCIER	2 241 798	1 992 527
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 17 909	34 839
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 047	25 369
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	53 047	25 369
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 900	(71 006)
	19 900	(71 006)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	33 147	96 375
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(973 426)	(993 574)
TOTAL DES PRODUITS	4 802 165	3 971 493
TOTAL DES CHARGES	3 577 673	2 846 706
BÉNÉFICE OU PERTE	1 224 482	1 124 788

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 60 904 093€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un bénéfice de 1 224 482€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Il est rappelé que suite au règlement sur les actifs, les plans d'amortissement ont été maintenus en considérant que les durées retenues correspondent aux durées réelles d'utilisation. De plus, aucune décomposition des immobilisations n'a été pratiquée (non significatif).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

- Installations générales et agencements : 8 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

EMPRUNTS

Le contrat d'emprunt souscrit par la société (dette senior) prévoit des covenants financiers.

Une couverture de taux couvrant 50% de l'endettement bancaire a été mise en place.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ABANDON DE CREANCES :

Néant

OPERATION AVEC LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les sociétés du groupe sont conclues à des conditions normales, elles concernent :

- les prestations de présidence,
- la rémunération des avances en compte courant,
- le reversement des rappels perçus grâce aux accords groupe avec des fournisseurs
- la gestion de l'assurance groupe

CICE

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le produit d'impôt CICE déterminé en application de la réglementation qui lui est applicable a généré un produit non imposable de 209 099€ au niveau du groupe.

CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation ou de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations

Période du 01/10/18 au 30/09/19

HERMITAGE FRANCE

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			3 635
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			3 635
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	55 447 762		6 593 030
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	250 210		
TOTAL immobilisations financières :	55 697 972		6 593 030
TOTAL GÉNÉRAL	55 697 972		6 596 666

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeurs brutes fin d'exercice	Révaluations logées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers			3 635	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			3 635	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		7 226 526	54 814 267	
Autres titres immobilisés			250 210	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		7 226 526	55 064 477	
TOTAL GÉNÉRAL		7 226 526	55 068 112	

Provisions Inscrites au Bilan

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	34 825	19 900		54 725
PROVISIONS REGLEMENTEES	34 825	19 900		54 725

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	34 825	19 900		54 725
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

Produits à Recevoir

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	40 387
TOTAL	40 387

Charges à Payer

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	53 982
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 863 419
Dettes fiscales et sociales	112 627
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	2 030 028

HERMITAGE FRANCE

Tenue de compte EURO

© SAGE

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	217 909	
Résultat exceptionnel (hors participation)	33 147	
Résultat comptable (hors participation)	251 056	

Effectif Moyen

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	5	

État des Échéances des Créances et Dettes

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	73 491		73 491
Prêts			
Autres immobilisations financières	250 210		250 210
TOTAL de l'actif immobilisé :	323 701		323 701
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	550 870	550 870	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	54 534	54 534	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 860 782	1 860 782	
Débiteurs divers	2 245	2 245	
TOTAL de l'actif circulant :	2 468 430	2 468 430	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	2 792 131	2 468 430	323 701
----------------------	------------------	------------------	----------------

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	53 982	53 982		
- à plus d' 1 an à l'origine	25 328 570	13 439 570	11 889 000	
Emprunts et dettes financières divers	2 972 724		2 972 724	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 919 150	1 919 150		
Personnel et comptes rattachés	71 986	71 986		
Sécurité sociale et autres organismes	120 287	120 287		
Impôts sur les bénéfices	86 339	86 339		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	63 689	63 689		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	575 034	575 034		
Autres dettes	735 918	735 918		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	31 927 680	17 065 956	14 861 724	
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Liste des Filiales et Participations

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS		Capital	Nombre de parts ou actions détenues	Valeur nominale des parts ou actions détenues	Valeur comptable des participations	Part de l'actif net	Part de l'équité	Part de l'actif net	Part de l'équité	Part de l'actif net	Part de l'équité	Part de l'actif net	Part de l'équité
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS													
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)		1 000 000	32 921 898	57 614 000	57 614 000	100							
GRAND EST AUTO													
2. participations (10 à 50% du capital détenu)													
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS													
1. filiales non reprises en A:													
- françaises													
- étrangères													
2. participations non reprises en A:													
- françaises													
- étrangères													

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Actifs	Avances et comptes à recevoir à un tiers de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	57 713 500		
Créances rattachées à des participations	73 491		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	550 870		
Autres créances	1 917 561		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	3 547 758		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 919 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	735 918		

Composition du Capital Social

HERMITAGE FRANCE

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Tenue de compte EURO

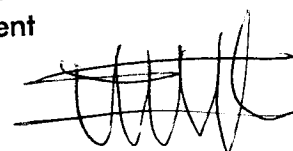
CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	142490	200
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	142490	200

HERMITAGE France

Bilan actif consolidé - K€

	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	30/09/2019	30/09/2018
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0	0
Ecart d'acquisition	43 654	(1 807)	(20 243)	21 603	21 094
Immobilisations incorporelles	469	(388)	0	82	90
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	268	(194)	0	75	76
Fonds commercial	(0)	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	201	(194)	0	7	13
Immobilisations corporelles	89 557	(31 359)	(1 005)	57 193	52 302
Terrains	16 953	0	(1)	16 952	15 888
Agencements et aménagements de terrains	1 583	(1 121)	0	462	548
Constructions	59 806	(22 611)	(1 004)	36 191	32 038
Constructions sur soi d'autrui	878	(795)	0	84	105
Installations techniques, matériel & outillage	4 686	(3 287)	0	1 398	1 456
Autres immobilisations corporelles	4 603	(3 545)	0	1 058	959
Immobilisations corporelles en cours	1 000	0	0	1 000	1 308
Avances et acomptes s/imm. corp.	48	0	0	48	0
Immobilisations financières	556	0	(0)	556	1 132
Titres de participation	0	0	(0)	(0)	(0)
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	606
Intérêts courus sur créances et prêts	0	0	0	0	(0)
Titres immobilisés	33	0	0	33	33
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	43	0	0	43	43
Prêts	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements versés	480	0	0	480	450
Titres mis en équivalence	86	0	0	86	78
Actif immobilisé	134 322	(33 554)	(21 248)	79 519	74 695
Stocks et en-cours	56 005	0	(1 154)	54 851	49 216
En-cours de services	788	0	0	788	810
Stocks de marchandises	55 217	0	(1 154)	54 063	48 405
Clients et comptes rattachés	17 996	0	(113)	17 882	17 382
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	17 996	0	(113)	17 882	17 382
Impôts différés - actif	253	0	0	253	264
Autres créances et comptes de régularisation	9 243	0	0	9 244	9 275
Avances et acomptes versés sur commandes	5 078	0	0	5 078	4 610
Créances sur personnel & org. Sociaux	100	0	0	100	86
Créances fiscales hors IS	1 311	0	0	1 311	1 274
Etat, Impôt sur les bénéfices	38	0	0	38	1 541
Comptes courants - courant	627	0	0	627	0
Autres créances - courant	1 064	0	0	1 064	1 139
Charges constatées d'avance - courant	1 025	0	0	1 025	628
Valeurs mobilières de placement	48	0	0	48	48
Disponibilités	14 785	0	0	14 785	11 898
Actif circulant	98 331	0	(1 268)	97 063	88 083
Total Actif	232 652	(33 554)	(22 516)	176 582	162 778

Franck VIALLET
Président



FV

HERMITAGE France

Bilan passif consolidé - K€

30/09/2019

30/09/2018

Capital	28 498	28 498
Primes liées au capital	0	0
Réserves	5 515	2 598
Résultat net (Part du groupe)	1 476	2 913
Capitaux propres (Part du groupe)	35 489	34 010
Intérêts minoritaires	0	0
Intérêts minoritaires - Réserves	0	0
Intérêts minoritaires - Résultat	0	0
Autres fonds propres	142	189
Subv. d'investissement nettes	142	189
Provisions réglementées	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0
Total des capitaux propres	35 630	34 199
Ecart d'acquisition passif	0	0
Provisions pour risques et charges	492	430
Autres provisions pour risques	281	269
Autres provisions pour charges	211	161
Impôts différés - passif	6 372	6 316
Provisions et impôts différés	6 864	6 745
Dettes financières	73 735	67 000
Emprunts auprès établis. de crédit à plus d'un an à l'origine	23 689	21 862
Emprunts auprès établis. de crédit à moins d'un an à l'origine	11 500	11 500
Dépôts et cautionnements reçus	32	5
Autres emprunts et dettes assimilées	15 706	13 245
Intérêts courus sur emprunts	97	97
Concours bancaires (trésorerie passive)	22 710	20 289
Concours bancaires (dettes)	1	1
Fournisseurs et comptes rattachés	47 192	40 365
Dettes fournisseurs - part < 1 an	47 192	40 365
Autres dettes et comptes de régularisation	13 162	14 470
Avances, acomptes reçus sur commandes	2 273	4 214
Dettes sociales	6 584	6 315
Dettes fiscales (hors IS)	2 444	2 726
Etat - impôts sur les bénéfices	116	0
Comptes courants groupe	0	0
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	6	7
Autres dettes - courant	767	536
Produits constatés d'avance - courant	973	671
Dettes	134 088	121 834
Total Passif	176 582	162 778

HERMITAGE France

Compte de résultat - K€	30/09/2019	30/09/2018
	12 Mois	12 Mois
Chiffre d'affaires	373 070	358 525
Ventes de marchandises	413 443	397 433
Production vendue de biens	6 944	6 491
Production vendue de services	11 046	9 943
Produits des activités annexes	8 111	7 262
Rabais, remises et ristournes accordés	(66 473)	(62 604)
Autres produits d'exploitation	4 335	5 366
Production stockée	(29)	315
Subventions d'exploitation	159	307
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	11	38
Reprise sur provisions d'exploitation	204	763
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 184	1 216
Transferts de charges d'exploitation	2 369	2 309
Autres produits	437	418
Produits d'exploitation	377 405	363 891
Achats consommés	(317 312)	(308 088)
Achats de marchandises	(316 088)	(300 264)
Autres achats	(3 052)	(3 419)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 142)	(1 902)
Variation stocks de marchandises	4 001	(2 469)
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(32)	(34)
Charges externes	(14 793)	(14 477)
Sous-traitance	(1 466)	(2 423)
Locations immobilières et charges locatives	(264)	(183)
Locations mobilières et charges locatives	(1 639)	(1 527)
Entretien et réparations	(813)	(1 015)
Primes d'assurances	(1 200)	(659)
Autres services extérieurs	(483)	(619)
Personnel détaché et intérimaire	(477)	(708)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 843)	(1 301)
Publicité, publications, relations publiques	(2 456)	(2 085)
Déplacements, missions et réceptions	(1 895)	(1 598)
Frais postaux et frais de télécommunications	(426)	(339)
Autres charges externes	(1 232)	(863)
Autres charges	(600)	(1 156)
Impôts et taxes	(3 374)	(2 626)
Impôts et taxes sur rémunérations	(985)	(680)
Autres impôts et taxes	(2 389)	(1 946)
Charges de personnel	(32 593)	(28 627)
Rémunérations du personnel	(22 846)	(20 038)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(9 218)	(8 953)
Autres charges de personnel	(340)	(23)
Participation des salariés	(399)	(337)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	209	724
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 059)	(4 895)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo.	(3 955)	(3 790)
Dot. aux provisions d'exploitation	(266)	(228)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(838)	(877)
Charges d'exploitation	(373 131)	(358 713)
Résultat d'exploitation	4 274	5 178

Produits financiers	252	165
Produits sur créances et VMP	5	9
Rep. sur provisions à caractère financier	0	0
Rep./Dépr. sur actifs financiers	0	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	247	157
Charges financières	(1 612)	(1 637)
Charges d'intérêts	(1 328)	(1 376)
Autres charges financières	(283)	(260)
Dot. dépr. sur actifs financiers	0	0
Résultat financier	(1 359)	(1 471)
Opérations en commun	0	0
Résultat courant des entreprises intégrées	2 915	3 707
Produits exceptionnels	421	2 157
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	54	81
Produits de cession de titres (conso.)	0	262
Produits de cession d'immo. corp.	43	1 327
Produits de cession de titres	0	0
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	38	38
Autres produits exceptionnels	0	25
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	0	27
Rep. excep. dépr. Immo. Fin. (impairment)	0	397
Reprises sur dépréciations exceptionnelles	285	0
Charges exceptionnelles	(131)	(1 554)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(19)	(63)
VNC des titres conso cédés	0	11
VNC des immo. cédées	(36)	(1 252)
VNC des titres cédés	0	0
VNC construction rebutée	(76)	0
Autres charges exceptionnelles	0	(48)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0	0
Dot. excep./Dépr. actif circulant	0	(201)
Résultat exceptionnel	290	603
Impôt sur les bénéfices	(2 542)	(2 657)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	1 182	1 574
Impôts différés	273	293
Impôts sur les résultats	(1 086)	(791)
Résultat net des entreprises intégrées	2 119	3 519
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)	(42)	(21)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(672)	(648)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	71	63
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 476	2 913
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net (part du groupe)	1 476	2 913

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE 2019

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation
2. Informations relatives au périmètre de consolidation
3. Principes de consolidation
4. Engagements
5. Tableau des flux de trésorerie

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément à la réglementation française sur les comptes consolidés.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe, établis selon les principes comptables en vigueur en France sont en harmonie avec les principes comptables appliqués par la société consolidante.

Faits marquants

La société mère Hermitage France a acquis le 30 Mars 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2017, 51% des parts de la société Grand Est Automobiles et indirectement 51 % des parts des sociétés qui constituent le périmètre de consolidation. Le 13 Avril 2017, la société a bénéficié de l'apport de 49 % des parts complémentaires de la société Grand Est Automobiles et indirectement de 49 % des parts des sociétés constituant le périmètre de consolidation de la société Hermitage UK, permettant ainsi à la société mère Hermitage France de détenir directement et indirectement 100 % des parts des sociétés constituant le périmètre de consolidation.

Les comptes consolidés couvrent la période allant du 01/10/2018 au 30/09/2019. L'exercice de comparaison couvre la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

L'exercice est marqué par l'acquisition d'une affaire sous la marque Opel ainsi que par le rachat d'un agent sous les marques Peugeot et Citroën.

Les comptes consolidés sont présentés selon le principe de continuité d'exploitation.

Méthode d'évaluation

Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont retraités en écart d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels.

Les logiciels sont généralement amortis sur 5 ans.

Les frais d'établissement ont été réintégrés dans le résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencements des constructions	8 à 12 ans
- Installations techniques	5 à 8 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Agencements mobiliers	5 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans

Ces durées tiennent compte de l'application des règlements comptables CRC 2002-10 et 2004-06, les sociétés du groupe n'ont pas identifiées d'immobilisations nécessitant une modification de la durée d'amortissement ou une décomposition.

Immobilisations financières

La valeur brute des participations correspond au coût d'acquisition des titres.

Lorsque la situation nette est inférieure à la valeur d'achat, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués à leur coût d'acquisition, et les stocks de pièces de rechange suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré".

Les pièces et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Pour les stocks de véhicules, une provision pour dépréciation est inscrite si la valeur nette de réalisation du bien est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation : une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire appréciée par rapport à la situation du débiteur est inférieure à la valeur comptable.

Les taux de dépréciation appliqués aux montants hors taxes des créances douteuses sont déterminés en fonction du degré d'irrecouvrabilité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir principalement des risques liés à des litiges.

Les provisions sont dotées de façon à couvrir le montant raisonnable de la charge future à supporter.

Indemnités de fin de carrière

Les sociétés du groupe Hermitage France ont, conformément aux dispositions de la Convention Collective du Commerce et de la Réparation Automobile, adhérees au Fonds Collectif Général de Solidarité qui prend en charge le versement du capital de fin de carrière.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE est applicable à compter du 1^{er} janvier 2013 et a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

L'objectif du CICE étant de permettre la diminution des charges de personnel, le groupe opte expressément pour la comptabilisation de ce produit au crédit d'un sous-compte dédié du compte « Charges de personnel ».

Le produit d'impôt CICE déterminé en application de la réglementation qui lui est applicable a généré un produit non imposable de 209 K€.

Le CICE de l'exercice 2018 s'élevait à 724 K€ et a été affecté principalement sur l'exercice à des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Méthode de consolidation

Les sociétés qui sont contrôlés par la société Hermitage France directement ou indirectement de manière exclusive sont intégrées globalement.

Aucune société ou entité n'a été exclue du périmètre de consolidation.

Changements de méthodes et règles de présentation

Non applicable.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	<i>Siège social</i>	<i>N° Siren</i>	<i>% d'intérêt</i>
<u>Société consolidante</u>			
Hermitage France SAS	Schiltigheim	432 584 142	

Sociétés consolidées

Le périmètre d'intégration a connu les variations suivantes au cours de l'exercice 30/09/2019 par rapport au 30/09/2018 :

Entrées :

SCI de l'Avenir	Mulhouse	422 368 803	100
Garage JUNG	Strasbourg	434 580 965	100
GEA 2	Strasbourg	853 671 063	100
H3	Strasbourg	851 878 629	100
WOLFER	Mulhouse	304 606 700	100

Sorties :

NEANT

Intégration globale

Sociétés consituants le périmètre au 30.09.2018 :

Grand Est Automobiles	Strasbourg	498 547 143	100
Sud Alsace SAS	Colmar	915 820 112	100
AP Alsace SAS	Strasbourg	423 786 789	100
Gea Obernai SARL	Strasbourg	676 380 280	100
Obernai Europe	Strasbourg	451 040 596	100
Gea Schweighouse SARL	Strasbourg	487 600 470	100
AP Strasbourg SAS	Strasbourg	432 583 359	100
Centre Européen Occasion	Colmar	420 105 686	100
GEA SAS	Strasbourg	440 033 025	100
GEA Service SAS	Strasbourg	434 221 792	100
GVA SAS	Strasbourg	608 502 118	100
Sport 67 SAS	Strasbourg	405 329 517	100
Praha 67 SAS	Strasbourg	400 177 846	100
Ma Location Auto SAS	Strasbourg	351 423 504	100
IGH	Strasbourg	403 813 926	100
Illkirch RN 83	Strasbourg	442 945 770	100
Immo 1	Strasbourg	432 140 549	100
33 RB	Strasbourg	588 500 603	100
4 REM	Strasbourg	451 037 253	100

32 RB	Strasbourg	349 139 030	100
Wolfsburg 67	Strasbourg	519 252 530	100
Ingolstadt 67	Strasbourg	519 252 274	100
GEA VI VUL	Strasbourg	519 508 915	100
Colmar CEO	Strasbourg	519 508 881	100
AP Colmar	Colmar	530 585 504	100
AP Selestat	Colmar	529 745 929	100
AP Obernai	Saverne	529 746 042	100
AP Saverne	Saverne	529 746 174	100
AP Haguenau	Strasbourg	529 745 820	100
Mon Offre Auto	Strasbourg	529 735 060	100
9 REM	Strasbourg	524 551 835	100
Colmar Rond Point	Colmar	518 918 026	100
Immo 2	Strasbourg	343 964 144	100
Immo 3	Strasbourg	411 485 725	100
5 RA	Strasbourg	503 030 892	100
8 RE	Strasbourg	532 192 838	100
SCI de l'Avenir	Mulhouse	422 368 803	100
Garage JUNG	Strasbourg	434 580 965	100
GEA 2	Strasbourg	853 671 063	100
H3	Strasbourg	851 878 629	100
WOLFER	Mulhouse	304 606 700	100

Intégration proportionnelle

NEANT

Mise en équivalence

BGN Obernai	Strasbourg	825 351 174	33
-------------	------------	-------------	----

Sociétés non consolidées

Participations

NEANT

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Date de clôture des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont été intégrées sur la base de leurs comptes sociaux au 30 septembre 2019 hormis la société BGN Obernai ayant été mises en équivalence sur la base des comptes sociaux au 31 décembre 2018. Cette société a un impact non significatif sur les comptes consolidés.

Opérations internes

Les comptes réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges ainsi que les profits intra-groupe et provisions internes sont éliminés.

Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation représente la différence entre le prix d'acquisition des titres ainsi que les coûts d'acquisition externes nets d'impôts et la part de la situation nette retraitée lors de l'achat.

L'écart de première consolidation a été évalué à 59 957 K€ au 30/09/2018 suite aux événements de l'exercice 2019 détaillés ci-dessous ce dernier s'élève à 61 656 K€.

L'écart de première consolidation a été affecté en trois parties, à savoir :

- . écart d'évaluation sur les terrains,
- . écart d'évaluation sur les constructions,
- . écart d'acquisition (GOOD WILL).

Les « écarts d'évaluation sur terrains » correspondent à la différence entre la valorisation effectué lors de l'opération d'acquisition et la valeur nette comptable de ces terrains, soit 8 540 K€ au 30/09/2018. Au cours de l'exercice, 703 K€ d'écarts d'évaluation sur terrains ont été générés suite à l'acquisition des sociétés SCI Avenir et WOLFER, la cession du terrain de la concession Peugeot d'Obernai à un crédit-bailleur a entraîné la diminution des écarts d'évaluation sur terrains pour 651 K€. Les « écarts d'évaluation sur terrains » représentent 8 592 K€ au 30/09/2019.

Ces écarts ont été calculés sur la base des estimations connues au moment de l'achat des titres par le groupe.

Ces écarts ont donné lieu à une fiscalité différée (25.82 %), comptabilisée à l'actif en écart d'acquisition, et au passif en impôt différé passif.

Ils ne sont pas amortis.

Les « écarts d'évaluation sur constructions » correspondent à la différence entre la valorisation effectuée lors de l'opération d'acquisition et la valeur nette comptable des constructions, soit 16 300 K€ au 30/09/2018. Au cours de l'exercice, 506 K€ d'écarts d'évaluation sur constructions ont été générés suite à l'acquisition des sociétés SCI Avenir et WOLFER, la destruction de la concession Peugeot d'Obernai a entraîné la diminution des écarts d'évaluation sur constructions pour 55 K€ brute. Au 30/09/2019, les « écarts d'évaluation sur constructions » représentent 16 751 K€.

Ces écarts ont été calculés sur la base des estimations connues au moment de l'achat des titres par le groupe.

Ces écarts ont donné lieu à une fiscalité différée (25.82 %), comptabilisée à l'actif en écart d'acquisition, et au passif en impôt différé passif. Les écarts d'évaluation sur constructions sont amortis sur une durée de 20 années.

Les « écarts d'acquisition » correspondent à la différence entre l'écart de première consolidation (prix d'acquisition des titres et la part de la situation nette retraitée lors de l'achat) et les écarts d'évaluation. L'écart d'acquisition est couramment appelé « GOODWILL ».

Se rajoutent au « GOODWILL », les impôts différés relatifs aux écarts d'évaluation, et les fonds de commerce qui sont retraités à ce niveau.

. GOODWILL lié à l'acquisition des titres au 01/10/2018 :	34 847 K€
. Impôts différés sur les écarts d'évaluations au 01/10/2018:	6 484 K€
. VNC des fonds de commerce existant le 01/10/2018 :	<u>1 100 K€</u>
TOTAL lié à l'opération de rachat avec effet au 01/10/2018 :	42 431 K€

Au cours de l'exercice, l'acquisition de la société Garage Jung a généré 503 K€ de GOODWILL complémentaire, 300 K€ par l'acquisition d'un fonds de commerce et 203 K€ par l'acquisition des titres. L'acquisition de la société SCI Avenir a généré 161 K€ de GOODWILL complémentaire lié aux impôts différés sur les écarts d'évaluation détaillés précédemment. L'acquisition de la société WOLFER a généré 559 K€ de GOODWILL complémentaire dont 61 K€ de fonds de commerce existant, 151 K€ lié aux impôts différés sur les écarts d'évaluation détaillés précédemment et 347 K€ par l'acquisition des titres.

. GOODWILL lié à l'acquisition des titres au 30/09/2019 :	35 397 K€
. Impôts différés sur les écarts d'évaluations au 30/09/2019:	6 796 K€
. VNC des fonds de commerce existant le 30/09/2019 :	<u>1 461 K€</u>
TOTAL lié à l'opération de rachat avec effet au 30/09/2019 :	43 654 K€

Suite à la modification du Code de commerce visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis en place de nouvelles règles en matière de traitement des amortissement des écarts d'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2016.

Les « écarts d'acquisition » du groupe font ressortir 3 types de « GOODWILL » :

. Le Goodwill correspondant à l'acceptation de paiement d'une survaleur à l'origine du fait de plus-values de cessions constatées dans les comptes sociaux issues d'entités antérieurement détenues. Ce Goodwill se retrouve au niveau des entités. Principalement sur Grand Est Automobiles ainsi que sur les entités d'exploitation pour lesquelles le paiement d'une surprime a été accepté. La plus-value de cession issus des comptes sociaux à mettre en parallèle s'élevait à 18 M€. Ce Goodwill a pu aisément être identifié sur Grand Est Automobiles s'élevant ainsi à 12 744 K€. A ce dernier nous pouvions ajouter les frais d'acquisition pour 66 K€ soit 12 811 K€ en totalité. Les surprimes acceptées se retrouvent dans la 2^{ème} catégorie de Goodwill qui suit. La survaleur se retrouvant dans les comptes sociaux, le groupe a choisi de déprécier intégralement ces Goodwill.

. Les Goodwill issus de la valorisation des fonds de commerce par marque et par concession s'élève à 23 136 K€ au 30/09/2018. Suite aux acquisitions de l'exercice, ces Goodwill ont augmentés de 911 K€ s'élevant ainsi à 24 047 K€ au 30/09/2019. On retrouve dans ces Goodwill les surprimes énoncées ci-dessus. Il n'y a pas de limite prévisible aux avantages économiques de ces survaleurs, un test de dépréciation sera donc effectué annuellement. Ce test de dépréciation se fera à partir d'un prix moyen par VN et par marque appliqué sur la moyenne pondérée du volume de VN des 3 derniers exercices.

. Les Goodwill issus des impôts différés relatifs aux écarts d'évaluations et ceux concernant des sociétés immobilières s'élève à 6 484 K€ au 30/09/2018. Suite aux acquisitions de l'exercice, ces Goodwill ont augmentés de 312 K€ s'élevant ainsi à 6 796 K€ au 30/09/2019. Il existe une limite pour ces Goodwill mais elle ne peut être déterminée de manière fiable. Un amortissement sur une durée de 10 ans est donc pratiqué.

Ainsi, les écarts de première consolidation constatés ont été affectés et amortis comme suit (en K€) :

Ecart d'évaluation sur terrains (K€) :

Immobiliers	Valeur brute	Année d'acquisition	Indice	Amortissement	Dotations	Valeur nette comptable	Valeur brute
Immobiliers de développement							
AP ALSACE	3 716	2017	0	0	0	0	3 716
SUD ALSACE	3 438	2017	0	0	0	0	3 438
COLMAR ROND POINT	5	2017	0	0	0	0	5
4 REM	46	2017	0	0	0	0	46
32 RB	686	2017	0	0	0	0	686
IMMO 1	-	2017	0	0	0	0	-
AVENIR	249	2019	0	0	0	0	249
WOLFER	455	2019	0	0	0	0	455
Total	8 592			0	0	0	8 592

Ecart d'évaluation sur constructions (K€) :

Société	Valeur brute	Année d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur d'évaluation
Ecart d'évaluation sur constructions							
AP ALSACE	5 025	2017	20	440	251	17	4 334
SUD ALSACE*	5 430	2017	20	480	272	17	4 684
33 RB	1 845	2017	20	162	92	17	1 591
8 RE	758	2017	20	66	38	17	654
5 RE	470	2017	20	41	23	17	405
9 REM	1 205	2017	20	105	60	17	1 039
4 REM	1 513	2017	20	132	76	17	1 305
AVENIR	375	2019	20	0	14	19	361
WOLFER	130	2019	20	0	5	19	126
Total	16 751			1426	831		14 499

* Rebut Peugeot Obernai valeur brute 55 K€, VNC 50K€.

Ecart d'acquisition de la 1^{ère} catégorie (K€) :

Société	Valeur brute	Année d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur d'évaluation
Ecart d'acquisition de la 1 ^{ère} catégorie							
GRAND EST AUTO	12 744	2017	N/A	12 744	0	N/A	0
HERMITAGE France	66	2017	N/A	66	0	N/A	0
Total	12 810			12 810	0		0

Ecart d'acquisition de la 2^{ème} catégorie (K€) :

Entité	Coût d'acquisition	Année	Origine	Coût d'acquisition	Coût d'acquisition	Coût d'acquisition	Coût d'acquisition
AP STRASBOURG	4 801	2017	N/A	829	0	N/A	3 972
AP HAGUENAU	2 422	2017	N/A	865	0	N/A	1 557
AP SAVERNE	1 681	2017	N/A	521	21	N/A	1 139
AP OBERNAI	1 534	2017	N/A	658	21	N/A	855
AP SELESTAT	1 548	2017	N/A	489	0	N/A	1 059
AP COLMAR	2 826	2017	N/A	852	0	N/A	1 974
WOLFSBURG 67	2 833	2017	N/A	807	0	N/A	2 025
INGOLSTADT 67	4 465	2017	N/A	2 262	0	N/A	2 204
PRAHA 67	407	2017	N/A	33	0	N/A	373
SPORT 67	347	2017	N/A	75	0	N/A	272
CEO	273	2017	N/A	0	0	N/A	273
GARAGE JUNG	503	2019	N/A	0	0	N/A	503
WOLFER	408	2019	N/A	0	0	N/A	408
Total	24 048			7 391	42		16 615

Le fort niveau de dépréciation s'explique par la neutralisation des surprimes se trouvant dans les Goodwill par entités dont l'origine est indiquée plus haut.

Ecart d'acquisition de la 3^{ème} catégorie (K€) :

AP ALSACE	2 257	2017	10	395	226	7	1 636
SUD ALSACE	2 472	2017	10	432	247	7	1 792
33 RB	476	2017	10	84	48	7	345
8 RE	196	2017	10	35	20	7	141
5 RE	121	2017	10	21	12	7	88
9 REM	311	2017	10	54	31	7	226
GEA SCHWEIGHOUSE	69	2017	10	12	7	7	50
COLMAR ROND POINT	1	2017	10	1	0	7	0
4 REM	402	2017	10	70	40	7	292
32 RB	177	2017	10	31	18	7	128
IMMO 1	0	2017	10	0	0	7	0
OBERNAI EUROPE	0	2017	10	0	0	7	0
AVENIR	161	2019	10	0	12	9	149
WOLFER	151	2019	10	0	11	9	140
Total	6 796			1136	672		4 988

Ecart d'acquisition cumulés (K€) :

1 ^{ère} catégorie	12 810	2017	N/A	0	12 810	0	0	N/A	0
2 ^{ème} catégorie	24 048	2017-2019	N/A	0	7 391	42	0	N/A	16 615
3 ^{ème} catégorie	6 796	2017-2019	10	1 136	0		648	9 à 7	4 988
Total	43 654			1 136	20 201	42	672		21 603

Provisions réglementées

L'incidence sur les comptes sociaux des provisions constatées pour la seule application de la législation fiscale a été éliminée dans les comptes consolidés (notamment provisions pour hausse des prix).

Impôts différés

Les impôts différés, calculés selon la méthode du report variable, résultent principalement :

- . du retraitement des provisions d'origine fiscale,
- . des différences temporaires entre le résultat comptable et fiscal,
- . des écarts d'évaluation,

Le taux d'imposition court terme a été modifié sur l'exercice afin de tenir compte du contexte de réduction programmée du taux d'IS. Il est de passé 34.43 % à 32.02 %.

Au cours de l'exercice 2 taux d'imposition sont utilisés : Un taux à

- 32.02 % pour les retraitements ayant un retournement prévisible à court terme.
- 25.82 % pour les retraitements ayant un retournement prévisible à long terme.

	<i>Au bilan N-1</i>	<i>Au bilan 09/2019</i>	<i>Variation</i>
Impôts différés actifs	264	253	- 11
Impôts différés passifs	- 6 316	- 6 372	- 56
			Dont +273 en Résultat

La différence entre la variation au bilan de -67 K€ et la variation en compte de résultat de +273 K€ soit + 340 K€ correspond aux impôts différés passifs sur écarts d'évaluation pour 312 K€ suite aux acquisitions de l'exercice et pour 28 K€ s'agissant de l'ID sur l'amortissement dérogatoire présent dans les comptes de la société SCI Avenir lors de son entrée dans le périmètre de consolidation.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été souscrite par la société mère et l'ensemble de ses filiales au 01/10/2017.

Les filiales intégrées constatent la charge d'impôt dont elles sont redevables dans leurs comptes comme si elles ne faisaient pas partie du groupe.

Les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation sur l'exercice seront intégrées fiscalement à partir du 01/10/2019.

Crédit bail

La société 9 REM a conclu en 2012 un contrat de crédit-bail d'une durée de 17 ans et d'un montant de 3 690 000 euros. En 2015, elle a souscrit un avenant au crédit-bail pour une valeur de 3 700 000 euros, crédit-bail complémentaire sur une durée de 12 ans et 6 mois.

La société 33 RB a conclu en 2015 un contrat de crédit-bail d'une durée de 15 ans et 6 mois d'un montant de 8 300 000 euros. Contrat en 2 étapes dont une a été réalisé en 2015 pour 6 200 000 euros et la seconde en 2016 pour 2 100 000 euros.

La société 5 RA a conclu en 2012 un contrat de crédit-bail d'une durée de 15 ans et d'un montant total de 1 600 000 euros.

La société 8 RE a conclu en 2011 un contrat de crédit-bail d'une durée de 15 ans et d'un montant total de 1 400 000 euros.

La société Obernai Europe a conclu en 2018 un contrat de crédit-bail d'une durée de 12 ans et d'un montant total de 995 000 euros.

La société Sud Alsace a conclu en 2019 un contrat de crédit-bail d'une durée de 15 ans et d'un montant total de 3 500 000 euros.

REPARTITION DES IMMOBILISATIONS (K€) en valeur brute

	30.09.2018	Variation de périmètre	Acquisitions	Sorties / Diminutions	30.09.2019
Frais d'établissement	-	-	-		-
Logiciels	537	36	52	- 156	469
Droit au bail	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	42 431	1 223	-	-	43 654
Avances et acomptes		-	-	-	-
Sous-total incorporels	42 968	1 259	52	- 156	44 123
Terrains et aménagements	17 516	979	283	- 242	18 536
Constructions	52 991	1 922	6 129	-358	60 684
Installations techniques	4 338	244	361	- 258	4 686
Autres immobilisations corporelles	4 545	448	422	- 813	4 603
Immobilisations en cours	1 308	-	1 000	- 1 308	1 000
Avances et acomptes		-	48	-	48
Sous-total corporels	80 698	3 593	8 243	- 2 979	89 557
TOTAL	123 666	4 852	8 295	- 3 135	133 680

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (K€)

	30.09.2018	Variation de périmètre	Dotations	Sorties	30.09.2019
Frais d'établissement	-		-		-
Logiciels	447	37	57	- 153	388
Droit au bail	-	-	-	-	-
Ecart d'acquisition	1 136	-	672	-	1 807
Sous-total incorporels	1 583	37	729	- 153	2 195
Terrains et aménagements	1 075	179	109	- 242	1 121
Constructions (1)	19 559	1 214	2 889	- 257	23 406
Installations techniques	2 875	193	477	- 257	3 287
Autres immobilisations corporelles	3 586	342	423	- 806	3 545
Sous-total corporels	27 095	1 928	3 898	- 1 562	31 359
TOTAL	28 678	1 965	4 627	- 1 715	33 554

(1) Dont dotation amortissement écarts d'évaluation

831 K€

MOUVEMENTS DES PROVISIONS (K€)

	30.09.2018	Variation périmètre	Dotations	Reprises diminutions	30.09.2019
Provisions pour risques (1)	430	-	266	- 204	492
Immobilisations	1 301		-	- 296	1 172
Stocks	1 400	27	786	- 1 059	1 154
Comptes clients	186	-	52	- 125	113
Autres créances	-				-
TOTAL	3 317	27	1 271	- 1 684	2 931

(1) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Litiges	281
Charges	211
	492

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)

Part du groupe :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 30/09/2018	28 498	2 598	2 913	34 010
Correction N-1	-	4	-	4
Apport en capital	-	-	-	-
Variation périmètre 09/2019	-	-	-	-
Ajustement Réserves 09/2019	-	-	-	-
Affectation résultat 09/2018	-	2 913	- 2 913	-
Résultat consolidé 09/2019	-	-	1 476	1 476
Situation au 30/09/2018 (part du groupe)	28 498	5 515	1 476	35 489

Part des minoritaires :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 30/09/2018	-	-	-	-
Distribution dividendes 2019	-	-	-	-
Affectation résultat 2018	-	-	-	-
Résultat consolidé 30/09/2019	-	-	-	-
Situation au 30/09/2019 (part des minoritaires)	-	-	-	-

TOTAL :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 30/09/2019 (part du groupe + part des minoritaires)	28 498	5 515	1 476	35 489

DETTES FINANCIERES (K€)

	TOTAL	- 1 an	+ 1 – 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• dette sénior	20 343	3 774	15 423	1 146
• crédits d'investissement	2 172	555	1 481	136
• CBI	15 706	1 454	4 406	9 846
• financements Stocks	12 674	12 127	547	
• intérêts courus s/emprunts	97	97		
Emprunts et dettes diverses				
TOTAL	50 992	18 007	21 857	11 128

Les contrats d'emprunts souscrits par la société Hermitage France et la société Grand Est Auto prévoient des covenants financiers. Au 30 septembre 2019, le groupe est en défaut concernant l'un de ces covenants. L'emprunt Hermitage France se monte à 10 178 570 € et les emprunts Grand Est Auto se montent à 5 415 000 € au 30 septembre 2019.

Le non-respect d'un covenant pourrait, selon les clauses des contrats, rendre exigible, partiellement ou intégralement les emprunts qui se montent à 15 593 570 € au 30 septembre 2019. La mise en œuvre de cette clause pourrait avoir une incidence sur le classement de la dette à court terme, et la trésorerie du groupe. Néanmoins les sociétés concernées ont assuré les échéances et n'ont pas introduit de demande de rééchelonnement de leur dette au jour de l'arrêté des comptes.

Effectif

Au 30 septembre 2019, le groupe Hermitage France compte 642 personnes.

Rémunération des dirigeants

La publication de ce point revient à divulguer des informations individuelles.

Preuve d'impôt

	30/09/2019 12 mois	30/09/2018 12 mois
Résultat groupe	1 476	2 913
Résultat hors groupe	-	-
	1 476	2 913
Dotation et reprise aux dépréciations sur écart d'acquisition	42	376
Dotation aux amortissements sur écart d'acquisition	672	648
Charge d'impôt au compte de résultat consolidé :		
Impôts sur les bénéfices	1 360	1 083
CICE	- 209	- 724
Impôts différés	- 273	- 293
Résultat consolidé avant IS et dotation sur écart d'acquisition	3 068	3 251
Charge d'IS théorique	1 056	1 119
Charge d'IS réelle au compte de résultat	1 086	791
Ecart induit par Crédits d'Impôts	49	27
Ecart induit par la neutralisation de la QP mise en équivalence	3	0
Ecart induit par la fiscalité des dividendes	-21	-39
Ecart induit par les ajustements d'EA	0	320
Déficit avant intégration utilisé	0	22
Ecart induit par les différentiels 32,02% - 34,43%	-20	0
Ecart induit par les différentiels 25,82% - 34,43%	-41	-2

4. ENGAGEMENTS (K€)

Cautions constructeurs

- Peugeot : nantissement de 7 871 actions Peugeot SA

Cautions diverses

-

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - K€

LIBELLE	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net consolidé	1 476	2 913
(+) Dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	3 955	3 991
(+) Dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition	714	648
(-) Reprises aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	-296	-38
(-) Reprises aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition	0	-397
(+) Dotations aux provisions financières	0	0
(-) Reprises aux provisions financières	0	0
(+) Dotations et reprises aux provisions - passif	62	-562
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions	4 435	3 642
Variation de l'impôt différé	-273	197
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	69	-173
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-71	-63
Dividendes reçus des mises en équivalence	0	0
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	-584	-1 924
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION	5 052	4 592
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles	-52	-102
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles	-6 935	-2 910
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-30	0
(-) Acquisition autres immobilisations financières	0	0
(+) Dettes sur acquisitions d'immobilisations	0	0
Acquisitions d'immobilisations	-7 017	-3 012
(+) Produits de Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
(+) Produits de Cessions d'immobilisations corporelles	43	1 327
(+) Produits de Cessions d'immobilisations financières	0	0
(+) Produits de Cessions autres immobilisations financières	606	0
(+) Produits de Cessions de titres de participations consolidés	0	262
Cessions d'immobilisations	649	1 589
(-) Acquisition de titres consolidés	-3 827	0
(+) Trésorerie/endettement acquis / entrée de périmètre	1 294	0
(-) Trésorerie/endettement sortant / sortie de périmètre	0	0
(+/-) Trésorerie/endettement acquis / variation % d'intégration	0	0
(+/-) Trésorerie/endettement acquis / restructurations	0	0

Incidence des variations de périmètre	-2 533	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT	-8 901	-1 423
Émissions d'emprunts	8 915	3 526
Remboursements d'emprunts	-4 600	-7 552
Dividendes versés des filiales	0	0
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	0
Augmentations / réductions de capital	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 315	-4 026
Variation de change		
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	488	-857
Trésorerie : ouverture	-8 344	-7 487
Trésorerie : correction à-nouveaux / reclassements		
Trésorerie : clôture	-7 878	-8 344
Contrôle	0	0